

NOM DU PROJET

Collecte de macrodéchets sur le lit et les berges de l'Huveaune et de ses affluents



 **SMBVH**
Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune
www.syndicat-huveaune.fr



Juillet 2020 – Avril 2021



Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune (SMBVH)

932 avenue de la Fleuride - ZI Les Paluds
13 400 Aubagne

- Estelle Fleury – Directrice
contact@syndicat-huveaune.fr

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune (SMBVH) a pour mission de mettre en œuvre et développer la gestion intégrée de l'eau sur le bassin versant de l'Huveaune, en cohérence avec la réglementation. Le SMBVH est habilité à réaliser des travaux d'entretien ou d'aménagement sur le territoire de ses communes membres ainsi que l'animation, le conseil et la réalisation d'études à l'échelle du bassin versant.

Il pilote ainsi les politiques contractuelles liées au Contrat de Rivière 2015-2023, au PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations), et depuis 2018, à la compétence GEMAPI (Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

27 communes se situent sur le bassin versant de l'Huveaune appartenant aux deux membres du SMBVH : la Métropole Aix Marseille Provence et la Communautés de commune Provence verte.

Le périmètre du bassin versant de l'Huveaune, a une superficie de 525 km². Le fleuve prend sa source dans le Var, dans le massif de la Sainte Baume et se jette au bout de 52 kms dans la mer Méditerranée à Marseille. Il est alimenté par 140 kms d'affluents permanents ou temporaires.

Le parcours de l'Huveaune se caractérise par la traversée de deux zones distinctes, une zone relativement rurale et naturelle jusqu'à Roquevaire, et une zone fortement urbanisée et industrialisée sur les 21 km d'Aubagne à Marseille. Il draine les pollutions liées aux activités anthropiques de plus d'un million d'habitants, d'où la présence importante de macrodéchets affectant non seulement la qualité du cours d'eau et du cadre de vie mais aggravant aussi les risques d'inondations.

C'est pourquoi le SMBVH s'engage depuis 2012 par le biais du Contrat de Rivière, dans la mise en œuvre d'une stratégie de gestion globale des macrodéchets, comportant des actions curatives et préventives.

LE PROJET

MOTS CLES : eau, préservation, déchets, déchets plastiques

PARTENAIRES : Région Sud (mission zéro déchets plastique) et les partenaires du « plan déchets Huveaune » (Métropole Aix-Marseille-Provence, ARBE, Associations locales, communes concernées, etc.)

Moyens humains :

Budget de l'opération :
48 000€TTC

Moyens techniques :

- Pilotage du marché de nettoyage par un agent du pôle terrain du SMBVH

Financements

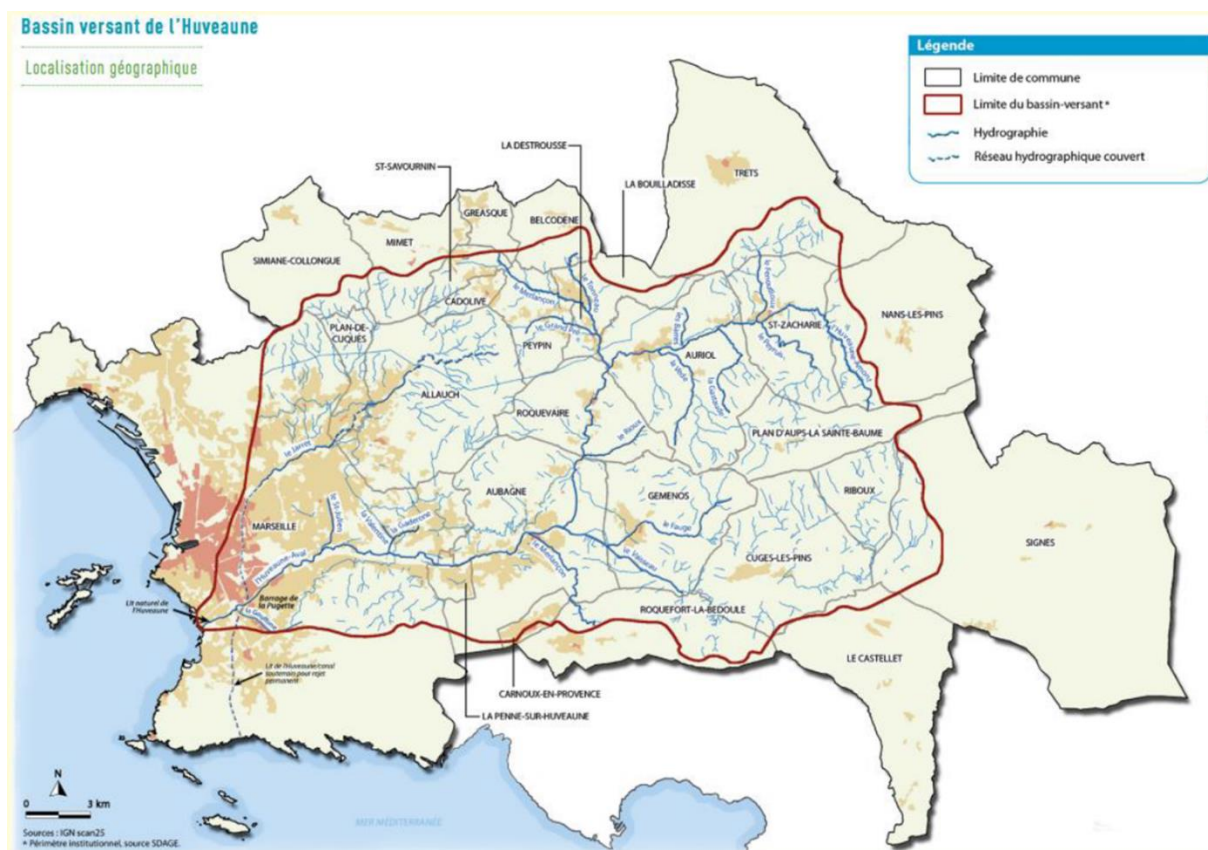
(subventions, etc...) :

- Région Sud : 35 000€
- Autofinancement SMBVH (taxe GEMAPI) : 13 000€

Marché de ramassage des macrodéchets attribué à la société LVD Environnement



Localisation : Bassin versant de l'Huveaune – Bouches du Rhône – Région Sud



DESCRIPTION / LE CONTEXTE ET LE PROJET

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de réduction de la présence de macrodéchets impactant les milieux aquatiques sur son territoire, le SMBVH a poursuivi en 2020 les actions de nettoyage du lit et des berges des cours d'eau principaux, via une action ciblée et curative de terrain.

Le projet vise :

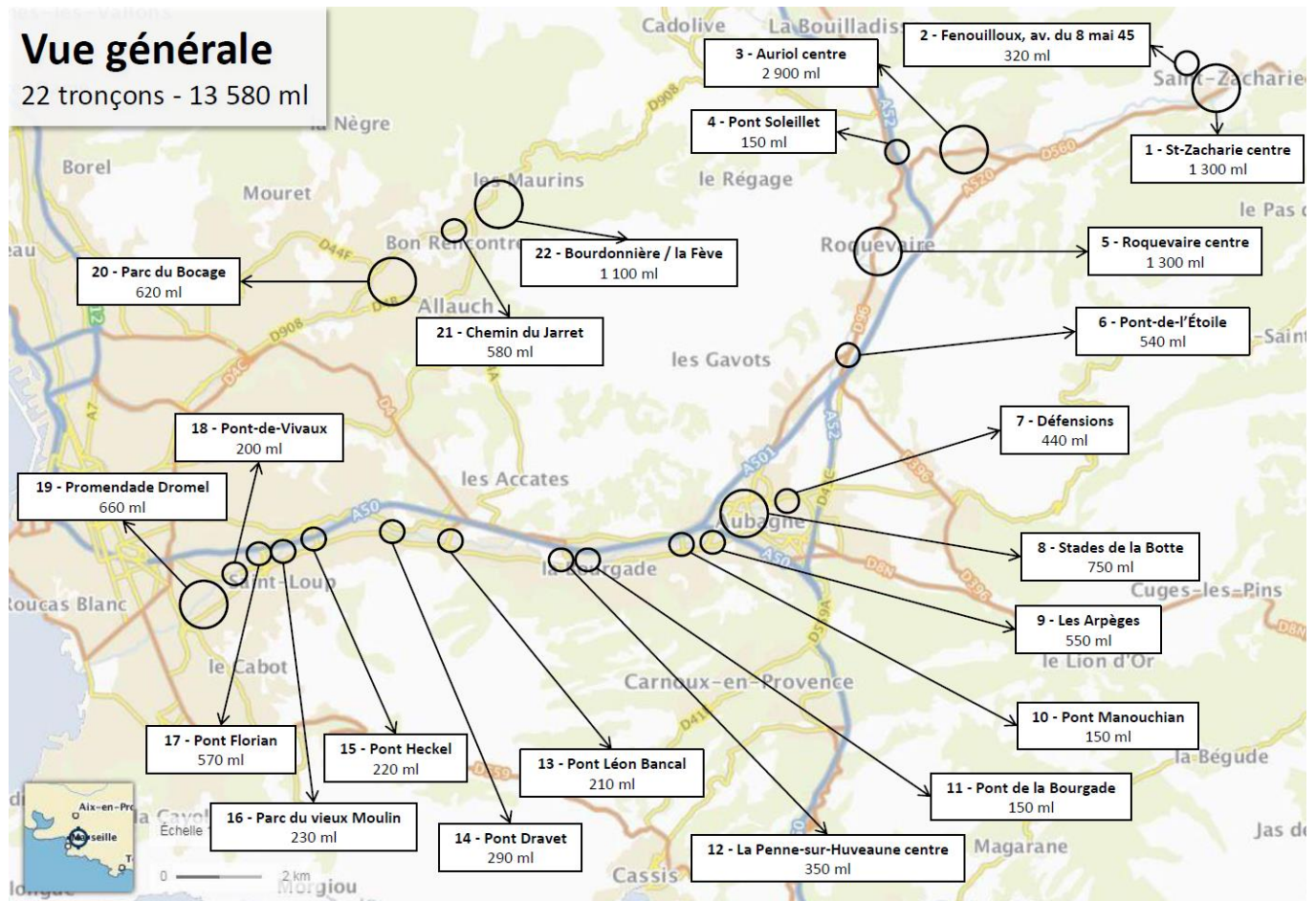
- À collecter manuellement les déchets non dangereux, inertes (emballages plastiques, canettes, pneus, débris de carcasses, encombrants...)
- Les évacuer vers un centre de traitement.

Les déchets sont collectés dans le lit mineur et sur les berges du cours d'eau, sur 13 communes, sur des tronçons ciblés récurrents, à forte fréquentation, représentant au total un linéaire de 13,6 kms. Au premier trimestre 2020, le SMBVH a lancé un marché de prestation (3 mois renouvelables 2 fois) avec le démarrage d'une première phase de ramassage en avril 2020. Les déchets collectés ont été caractérisés en suivant le protocole ReMed de caractérisation de niveau 2 puis traités par le prestataire.

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Le marché de ramassage de déchets sur les berges de l'Huveaveune pour l'année 2020-2021 a été attribué à la société LVD Environnement, familière du travail sur l'Huveaveune et affichant une forte dimension sociale de par sa politique d'insertion.

Elle est intervenue du mois de juillet 2020 au mois d'avril 2021, sur les 22 tronçons présentés sur la carte ci-dessous. Ces tronçons sont particulièrement sensibles du point de vue de l'accumulation de déchets et de leur visibilité auprès du grand public.



Ce travail a été réalisé par une équipe de 2 personnes de la société LVD Environnement. Toutes ces interventions ont fait l'objet d'un suivi et d'un cadrage rigoureux d'un agent du SMBVH. Au total, près de 70 m³ de macrodéchets ont été ramassés :

- 40,6 m³ de plastique ;
- 0,5 m³ de caoutchouc ;
- 6,4 m³ de bois manufacturé ;
- 5,1 m³ de vêtements et textiles ;
- 4,2 m³ de papiers et cartons ;
- 10,5 m³ de métal ;
- 0,7 m³ de verre et de céramique.

Si ces 70 m³ ne représentent malheureusement pas la totalité des déchets présents sur les lits et berges des cours d'eau, c'est toutefois un volume représentatif qui n'a de fait pas rejoint la mer suite aux intempéries.

Ces données témoignent également de la prédominance du plastique sur l'ensemble des tronçons.

LES LEVIERS DE REUSSITE

Le principal levier de réussite du projet a été la communication étroite entre le SMBVH et le prestataire, afin d'affiner les protocoles de caractérisation et d'optimiser la méthode de ramassage sur le terrain. Un contrôle systématique par un agent du SMBVH des tronçons ramassés a permis de garantir la qualité du ramassage effectué, notamment en demandant un second passage lorsque cela s'avérait nécessaire.

LES CONTRAINTES IDENTIFIEES

Si la caractérisation des déchets ramassés a pu être effectuée correctement, la transmission des données par le prestataire au SMBVH a pu s'avérer plus complexe (transmission de rapports + photos des déchets ramassés). Une méthode organisationnelle plus efficace sera à mettre en place lors des futures opérations.



LE CONSEIL POUR REUSSIR UNE OPERATION SIMILAIRE

Le suivi constant sur le terrain par un encadrant (prestataire ou Maître d'œuvre) apparaît indispensable pour garantir la qualité du travail effectué.

Intérêt régional et caractère innovant

L'opération a contribué à réduire les flux de déchets dans l'Huveaune et ses affluents et vers la Méditerranée en retirant une partie des déchets présents dans le milieu et, dans une certaine mesure, en limitant l'apport de nouveaux déchets par le maintien propre de sites à haute visibilité du public. Ce type d'actions curative n'a qu'un effet ponctuel sur la présence concrète de macrodéchets sur les berges et dans le lit des rivières. Pour lui donner tout son sens, il est nécessaire de la coupler aux autres actions réalisées : analyse issue de la caractérisation, suivi, réduction à la source, sensibilisation, etc.

Les Indicateurs

Objectifs

1. Améliorer la qualité du cadre de vie sur des sites à hautes visibilité du grand public
2. Diminuer l'afflux de déchets dans la Méditerranée
3. Gisement mobilisé : déchets présents sur les cours d'eau du territoire (plastiques, caoutchouc, bois manufacturé, vêtements et textiles, papiers et cartons, métal, verre et céramique)
4. Créer de l'emploi en insertion

Résultats

- Ramassages sur un linéaire moyen de 5 km par mois, sur des sites à forte visibilité
- Ramassage total de 70 m³ de déchets de juillet 2020 à avril 2021, dont plus de 40 m³ de plastique
- Création d'emploi en insertion par l'attribution du marché à la société LVD Environnement